

## FIN DES ACTUELS CANTONS

## Le redécoupage de la Somme

Daniel Dubois, sénateur de la Somme et conseiller général du canton d'Ailly-le-Haut-Clocher, lance un appel à tous les élus locaux contre le projet de loi sur le redécoupage des cantons, projet de réforme du gouvernement qui sera discuté dès le 15 janvier au Sénat.

Le nombre de cantons serait divisé par deux. Un nouveau découpage sur des bases uniquement démographiques, sans tenir compte de la réalité des territoires.

Ce changement prévoit 23 cantons contre 46 au-

jourd'hui, mais toujours autant d'élus puisqu'il y aurait 2 conseillers par canton, un homme et une femme, élus sur le même bulletin de vote. "23 cantons, cela veut dire des territoires de 24 700 habitants en moyenne avec une marge de 20 %. Aucun des cantons actuels de la Somme n'atteint ce chiffre. Cela veut dire que le découpage va être très intense. Cela veut dire que les territoires ruraux seront sous représentés et qu'ils auront des conseillers généraux très éloignés ou difficilement joignables," insiste le sénateur Daniel Dubois.



Daniel Dubois exprime un gros regret : "Dans un dé-

partement de la Somme à la ruralité spécifique compte tenu de ses 782 communes, un tel redécoupage signe l'abandon des habitants qui vivent dans les territoires ruraux, la fin de la proximité si utile en démocratie entre l'habitant et l' élu, un poids écrasant des villes sur des décisions qui concernent les campagnes comme les collèges, les routes, les transports scolaires, le maintien à domicile des personnes âgées... domaines dont les problématiques sont différentes en ville et en campagne."